

A

Mesdames et Messieurs les conseillers communaux

Montaigu-Vendée, le mardi 29 novembre 2022

OBJET : Convocation - Conseil communal / Commune déléguée de Boufféré

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine réunion du Conseil communal de la commune déléguée de Boufféré qui se tiendra le :

Mardi 6 décembre 2022 à 19h30

Salle du conseil à la Mairie de Boufféré,

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Moyens généraux

- Détermination du nombre d'adjoint au Maire délégué de Boufféré

2. Vie locale, culturelle et sportive

- Tarification des salles communales à appliquer à compter du 01.01.2023

3. Education, familles et cohésion sociale

- Dotations scolaires - fournitures pédagogiques
- Dotations scolaires – Activités péri-éducatives
- Participation aux charges de scolarisation pour l'inscription d'un élève non-résident de la commune dans une des écoles publiques de Montaigu-Vendée
- Participation aux frais de fonctionnement des écoles sous contrat d'association
- Solde de subvention Association ARSB pour l'année 2021-2022

Dans l'attente de vous retrouver,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire délégué de Boufféré,
Cécilia GRENET,

